

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2026-003

Date de convocation : 16 février 2026

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le **23 FEVRIER** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, MARTIN, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, GRATALOUP, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

Mmes REVOL, NELIAS

Secrétaire de séance : M. COQUARD

Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'année 2024 du Syndicat Mixte d'eau potable Rhône-Sud

Conformément à l'article L2224.5 du CGCT, Monsieur le Président procède à la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public relatif au Syndicat Mixte d'Eau Potable "Rhône-Sud" auquel est adhérent le SIDESOL.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat Mixte d'eau potable Rhône-Sud.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

La Secrétaire de séance
Didier COQUARD



Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 27/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-20008 0786-2026 0223-2026_003-DE